

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2024 à 20h00 selon convocation en date du 7 octobre 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M MICHOUX (a donné procuration à Madame MINARD)
M VERNIENGEAL (a donné procuration à M TRONCHE)

Secrétaires de séance : Mrs BOUILHAC et BUSSIERE

Délibération N°2024-049 : Approbation du rapport d'activité de la DSP du Maury 2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le rapport d'activité 2023 fournit par les délégataires du Centre du Maury.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le rapport de la DSP du Maury 2023 ci-annexé ;

Membres	13
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 15 octobre 2024.
Au registre sont les signatures

